

**Inputs for OHCHR's Analytical Study on the Impacts of Climate Change on the
Enjoyment of the Right to Health (Human Rights Council Resolution 29/15)
Contribution by Centre de Lecture et Animation Culturelle (CLAC/OIF/MBANDAKA,
Democratic Republic of the Congo)**

QUESTIONNAIRE—REPNSES SUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET SANTE

I. I. La relation entre le changement climatique et la santé.

Le changement climatique influe sur les besoins fondamentaux de la santé: air pur, eau potable, nourriture en quantité suffisante et sécurité du logement. Les températures caniculaires contribuent directement à la mortalité par maladies cardiovasculaires ou respiratoires, en particulier chez les personnes âgées. La teneur de l'air en ozone et d'autres polluants, qui exacerbent les maladies cardiovasculaires et respiratoires, augmente aussi avec la température. La pollution de l'air urbain provoque environ 1,2 million de décès par an. Les concentrations en pollen et autres aéro-allergènes sont également plus élevées en cas de chaleur extrême. Elles peuvent alors déclencher des crises d'asthme, une maladie dont souffrent environ 300 millions de personnes. L'élévation du niveau des mers et le nombre croissant d'événements climatiques extrêmes détruiront des logements, des établissements médicaux et d'autres services essentiels. Plus de la moitié de la population mondiale vit à moins de 60 km de la mer. Les populations seront contraintes de se déplacer, ce qui renforcera divers risques sanitaires, allant des troubles de la santé mentale aux maladies transmissibles. Toutes les populations ressentiront les effets du changement climatique, mais certaines sont plus vulnérables que d'autres. Celles qui vivent dans de petits états insulaires en développement ou dans d'autres régions côtières, dans les mégapoles, dans les régions montagneuses et dans les zones polaires sont particulièrement vulnérables. Les enfants, en particulier ceux qui vivent dans les pays pauvres, sont parmi les plus vulnérables aux risques sanitaires qui vont en résulter et seront plus longtemps exposés à en subir les conséquences. Les effets sanitaires devraient être aussi plus graves pour les personnes âgées et les sujets présentant des infirmités ou des états pathologiques préexistants.

Action de l'OMS il y a de nombreuses possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'obtenir parallèlement des résultats positifs pour la santé. IL faut aussi faire la sensibilisation, le partenariat avec d'autres institutions partenaires au sein du système des Nations-Unis, la collecte des données scientifiques, le renforcement des systèmes de santé.

II. Résumé de toutes les données pertinentes sur le changement climatique et la santé.

Le changement climatique constitue une nouvelle menace importante pour la santé publique et modifie la façon dont nous devons envisager la protection des populations vulnérables.

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a confirmé qu'il existait des preuves écrasantes que l'activité humaine agissait sur le climat de la

planète et a souligné que cela avait de multiples incidences sur la santé humaine. La variabilité et la modification du climat sont cause de décès et de maladies à travers les catastrophes naturelles qu'elles entraînent – telles que les vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses.

Les effets du climat sur la santé humaine ne seront pas également ressentis sur toute la planète. Les populations des pays en développement, notamment celles des petits états insulaires, des zones arides ou de haute montagne, et des zones côtières densément peuplées sont considérées comme particulièrement vulnérables.

L'OMS soutient les États Membres dans leur action visant à protéger la santé publique contre les effets du changement climatique et est le porte-parole du secteur de la santé dans la riposte globale du système des Nations Unies à ce défi planétaire.

Education :

Etant un facteur prioritaire, mais le changement climatique ne permet pas à tout le monde d'avoir de moyen à scolariser les enfants dans certains milieux.

Parce qu'ils vivent que des produits forestiers, maintenant que le changement climatique a tout bousier ; le calendrier de ramassage ; de l'agriculture à la baisse car ils ne produisent plus comme autres fois, et pour ne pas aller très loin pas de route de déserte agricole ; pas de circuit de marché. Comme dans les années passées.

Eau

Quand l'eau est couverte par les roseaux qui d'implantent à la surface, les phyto plantons meurent, d'où la présence de l'eutrophisation ou l'odeur de l'eau.

Ex : Mombonga : construction anarchique et il y a risque que l'eau (la rivière) tarisse.

Les feuilles vertes ramassent le gaz carbo. A l'aide de rayon solaire, prépare et cela revient à tout qu'oxygène pour servir à la respiration.

N.B : Signalons que le reboisement, dragage, comme ouverture des galeries sont d'importance capitale pour sauver les êtres aquatiques et maintenir l'équilibre ou la quantité d'eau.

- Limiter l'avancement de l'urbanisation (lotissement ou réouverture de la cité aux abords des eaux). Limitation des activités humaines les bords de l'eau doivent être protéger pour préserver la vie des espèces aquatiques qui y vivent, si non ils sont voués à l'extinction totale ;
- Que le service de l'urbanisation, agriculture et environnement soient ensemble pour cette étude.

Assainissement

L'homme produit beaucoup de déchets, 3 à 4 milliards de tonnes et c'est par manque de volonté d'information. L'incinération est le moyen favorable pour la destruction des déchets et à la fois pour éviter la pollution).

Nous sommes obligées d'apprendre aux gents la technique de 3R :

- Réduire la quantité de déchet par incinération ;
- Réutiliser d'autres déchets qui peuvent servir pour d'autres usages ;

- Recycler ou récupérer les déchets et l'introduire pour un autre besoin de production (sachets, déchets plastiques).

Normalement en cas d'inspection, il s'assure qu'il y a un incinérateur ou alors une poubelle. Bref ; la sensibilisation.

Mesure préventive

- Renforcement des capacités des collecteurs.

Nourriture

La conservation de la forêt avait permis aux villageois d'avoir beaucoup à manger, ma gestion des eaux, des forêts il y avait la cueillette, le pêche, la chasse.

Mais depuis qu'il y a la déforestation, les gibiers ne se voient pas, mauvaise façon de la pêche avec le poisson a fait disparaître certaines espèces de poisson, difficulté de trouver à manger. Donc faisons la violence de nous adapté à l'agriculture comme à l'époque il y a « agriculture priorité de priorité ».

Logement

Comme dit-on logement est à la base de civilisation, les conditions que es hommes de la forêt traversent ne nous permet pas. La déforestation est provoquée par les autorités politico-administratives et ils ne pensent même pas aux ayants droit.

Mesure de prévention :

Application de cahier décharge pour que les choses se normalisent.

III. Engagements nationaux, législatifs et cadres réglementaires existants en lien avec l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et la santé.

La RDC a ratifié la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

(CCNUCC) et le Protocole de Kyoto, respectivement en 1997 et 2005. Depuis, elle a réalisé une série d'activités dans les domaines suivants :

- ☑ L'Inventaire de ses émissions des gaz à effet de serre (GES) en 2001, 2009 et 2014 ;
- ☑ L'adoption de la loi N°011/2002 du 29 août 2002 portant Code Forestier;
- ☑ L'élaboration du Programme National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité ;
- ☑ L'évaluation des risques et de la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques en 2006 et la mise en œuvre des projets d'adaptation, particulièrement dans le secteur agricole depuis 2010 ;
- ☑ L'identification des potentialités en atténuation et les besoins technologiques en 2007 ;

☒ La mise en œuvre des processus de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD, 2009) :

(i) l'engagement dans le programme d'investissement dans le secteur forestier (2010);

(ii) l'adoption de la Stratégie Cadre nationale sur la REDD+ (2012);

(iii) la création du Fonds National REDD+ en 2012;

☒ Le lancement du processus de formulation de la politique, stratégie nationale et plan d'action en matière des changements climatiques qui comprend trois piliers, à savoir :

(i) la stratégie de développement sobre en carbone (2012) ;

(ii) le Plan National d'Adaptation de la RDC aux changements climatiques (2014);

(iii) l'intégration transversale dans les politiques et stratégies sectorielles;

☒ L'élaboration du document de politique du secteur de l'électricité, y compris l'Atlas des énergies renouvelables en RDC.

IV. Mécanismes de responsabilité nationale et de contrôle destinés à assurer l'accès au recours à ceux dont les droits humains ont été atteints à cause de changements climatiques.

Ces mécanismes sont :

- La gestion du risque sanitaire :
Un système de gestion du risque fondé sur la surveillance des phénomènes sanitaires et la réactivité des partenaires à impliquer en cas de leur survenue, serait un atout pour atténuer et/ou adapter la santé de la population aux changements climatiques. La gestion du risque devrait être conduite selon une approche multidisciplinaire faisant appel aux secteurs impliqués dans la gestion des phénomènes sanitaires, environnementaux et sociaux : cliniciens, épidémiologistes, entomologistes, biologistes, météorologues, climatologues, géographes, sociologues, etc.
- La surveillance épidémiologique :
La République Démocratique du Congo devrait être capable de détecter et d'alerter sur tous les phénomènes sanitaires, y compris les plus inattendus. Ceci devrait inciter le gouvernement à promouvoir la surveillance des signes, des syndromes, beaucoup plus sensible, au détriment d'une démarche classique qui vise la surveillance des maladies, mais répondant de moins en moins bien au défi de l'imprévisibilité. La surveillance épidémiologique devrait nécessiter la mise au point des indicateurs spécifiques (humains, vétérinaires, environnementaux, ...) et des seuils d'alerte qui devraient permettre de mieux appréhender les impacts ses changements climatiques sur la santé de la population, en prenant en compte l'extrême rapidité de diffusion des maladies transmissibles, essentiellement du fait des voyages aériens, et l'extrême sensibilité des opinions publiques, et donc des dirigeants.
- Une réactivité des cliniciens, des chercheurs, de l'industrie pharmaceutique :

L'option fondamentale demeure la mise en place d'un système de prise en charge de nouvelles maladies amenées par le réchauffement climatique, qui impliquera des cliniciens, des biologistes et des épidémiologistes devant avoir les capacités requises pour diagnostiquer et traiter des maladies rares qui deviennent fréquentes, des maladies lointaines qui deviennent proches, des épidémies historiques qui redeviennent d'actualité. Il faudra en outre développer une industrie pharmaceutique réactive pour répondre instinctivement aux nouveaux besoins qui se seront identifiés.

- Formulation d'un programme d'actions prioritaires :

Un programme d'actions prioritaires en matière de santé et d'action sociale, spécifique aux changements climatiques, devrait être mis en place dans l'optique de l'atteinte des objectifs généraux tels que l'amélioration de l'accès de la population aux services de santé publics et communautaires pour les maladies infectieuses et les maladies chroniques non transmissibles (diabète sucré, hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires, maladies rénales) dont la fréquence d'occurrence est liée aux changements climatiques, tel que montré dans les études sur la vulnérabilité de la santé aux changements climatiques en RD Congo.

Un second objectif est l'organisation d'un système de prévision médico-météorologique assortie d'un système d'alerte précoce adapté aux changements climatiques en RD Congo et la création d'un centre multidisciplinaire de recherches sur le climat et la santé.

V. Mesures diverses d'adaptations et d'atténuations prises afin de remédier aux effets de changements climatiques sur les droits humains de la santé.

Ces mesures sont :

- renforcement des capacités professionnelles du personnel de santé,
- identification et destruction des repaires des agents pathogènes,
- organisation des actions préventives contre les maladies vectorielles,
- renforcement du système d'assainissement,
- organisation de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation de la population,
- amélioration du système d'alimentation.
- La popularisation de l'utilisation des grilles anti moustiques,
- l'utilisation de moustiquaires imprégnées,
- l'éradication des gîtes de moustiques,
- la démoustication à l'échelle nationale
- renforcement des capacités nutritionnelles de la population,
- renforcement du système d'assainissement,
- la lutte contre l'exclusion sociale et la promotion communautaire
- cartographie des zones d'habitat à risque climatiques.